



## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

### Calendrier prévisionnel 2022 des séances

<b>Séance du jeudi 3 février 2022</b>	<b>Séance du jeudi 6 octobre 2022</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 31 décembre 2021</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 2 septembre 2022</b>
<b>Séance du mardi 5 avril 2022</b>	<b>Séance du mardi 29 novembre 2022</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 4 mars 2022</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 28 octobre 2022</b>
<b>Séance du jeudi 16 juin 2022</b>	<b>Séance du mardi 7 février 2023</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 13 mai 2022</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 6 janvier 2023</b>

Pour plus détails ou pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :  
Le service « Instances Consultatives »  
02.47.60.85.13 ou 02.47.66.71.73  
[instancesparitaires@cdg37.fr](mailto:instancesparitaires@cdg37.fr)

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE